



RAPPORT DE LA MUNICIPALITE

AU CONSEIL GENERAL

SUR LA GESTION COMMUNALE DURANT L'ANNEE 2013

Madame la Présidente,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

Conformément aux articles 4 et 93c de la Loi du 28 février 1956 sur les Communes et à l'article 85 du règlement du Conseil général du 1^{er} juillet 2007, la Municipalité vous soumet, ci-après, le rapport de gestion pour l'année 2013.

CONSEIL GENERAL

En 2013, le Conseil général s'est réuni à trois reprises, en séances ordinaires, pour légiférer sur 8 préavis municipaux, citons pour mémoire l'adoption de :

- | | | |
|---------------|----|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 19 juin : | 1° | Bilan et comptes de fonctionnement 2012 du SIAERV |
| | 2° | Bilan et comptes de fonctionnement communaux pour l'année 2012 |
| | 3° | Demande de crédit complémentaire au budget 2013 pour remplacement du collecteur de Champ Thélin |
| 30 octobre : | 4° | Adhésion à l'association intercommunale en matière de défense incendie et secours et adoption des statuts |
| | 5° | Vente d'une parcelle communale à bâtir au Chemin du Moty |
| | 6° | Arrêté d'imposition 2014 |
| 16 décembre : | 7° | Budget 2014 du SIAERV |
| | 8° | Budget communal 2014 |

MUNICIPALITE

La Municipalité s'est réunie 45 fois en séances hebdomadaires. Elle s'implique dans toutes les actions régionales qui peuvent avoir une incidence pour notre commune ou notre région. A ce titre, chaque municipal est engagé à suivre des activités régionales en fonction de son dicastère ou de ses connaissances, citons à titre d'exemple : le municipal en charge du dicastère de la défense incendie a fait partie du comité de pilotage (COFIL) pour la réorganisation régionale des corps de sapeurs-pompiers, la municipale en charge du dicastère des forêts est présidente du Triage du Suchet, le municipal des eaux a représenté la commune dans le projet régional ERNOM, visant à une meilleure solidarité en matière de distribution d'eau, la syndique est membre du comité des syndicats du district Jura-Nord Vaudois et a fait partie du groupe de travail pour la réorganisation du groupement scolaire Baulmes-Chavornay-Orbe.

CONTROLE DES HABITANTS – POLICE DES ETRANGERS

Au 31 décembre 2013, la population de Valeyres-sous-Rances comptait 578 habitants. Les mouvements suivants ont été enregistrés :

- Départs	=	28
- Arrivées	=	32
- Naissances	=	9
- Majorité	=	7
- Décès	=	3

Au 31 décembre 2013, la population étrangère totalisait 100 habitants recensés comme suit :

- Permis C (permis d'établissement)	=	81
- Permis B (permis de séjour)	=	19

La doyenne du village était toujours Mme Anna Känel, née le 11 mai 1924 pour les dames et M. Fritz Lerch, né le 10 octobre 1921 pour les hommes (décédé en février 2014).

Le 1^{er} novembre 2013, la Municipalité a accueilli les nouveaux habitants et nouveaux citoyens lors d'une soirée placée sous le signe de la convivialité. Les collaborateurs communaux sont également invités à cette soirée pour les remercier du travail accompli durant toute l'année.

La commune a enregistré quatre nouvelles naturalisations durant l'année 2013.

POLICE DES CONSTRUCTIONS

Dans le courant de l'année 2013, la Municipalité a délivré :

- 5 permis de construire
- 6 permis d'habiter
- 14 autorisations municipales (dispense d'enquête)

FINANCES

Malgré une légère perte prévue dans le budget, les comptes communaux 2013 se soldent avec un bénéfice de frs. 70'434.28.

BATIMENTS COMMUNAUX

A la Vieille Auberge, différents travaux d'entretien ont été effectués et la machine à café a été remplacée.

Pour améliorer l'accès à l'église, côté chemin du Moty, la Protection Civile d'Orbe s'est chargée d'aménager des escaliers et une barrière.

Les surfaces de sol en linoléum de deux classes du collège ainsi que du bureau communal ont été renouvelées.

Un nouvel éclairage en lumière LED a été installé au hangar communal, améliorant considérablement le confort de travail.

DECHETERIE

La mise en place d'un grillage, le déplacement des bennes et l'arrivée d'une benne compacteuse ont permis de passer à la taxe au poids avec un accès 24h/24h aux ordures ménagères, au verre et au compost.

DOMAINES

Une demande anticipée d'abattage du rideau de peupliers situé au « Marais » par les Améliorations Foncières AF Mujon - Method a été octroyée par le Canton. Ce travail n'a toutefois pas été exécuté car les travaux n'ont pas débuté dans le cadre des AF. Si cet abattage est effectué sans le feu vert des AF, les coûts ne sont pas subventionnés.

PROTECTION CIVILE

Malgré l'augmentation de la population du rayon de notre ORPC en 2013, soit +0.87% équivalant à 198 personnes, les coûts de fonctionnement s'élèvent à frs. 16.96 par habitant, soit une augmentation de frs. 1.64 par rapport à 2012. Ces coûts s'accroissent légèrement chaque année.

Monsieur Jean-Jacques Kaenel, délégué à l'ORPC pour notre commune, nous informe régulièrement de la gestion de cette organisation.

SERVICE DU FEU - SAPEURS POMPIERS

Suite à la mise en place du SDISPO d'Orbe, la fin de notre commission du feu a sonné. La commission a été dissoute lors d'une partie officielle qui a permis de prendre congé de notre capitaine Raphaël Berthoud ainsi que de Messieurs Jean-Jacques Kaenel, Jean-Yves Conrad et du caissier Stéphane Vidmer. Ils ont été remerciés pour leur dévouement.

Notre corps de sapeurs-pompiers est devenu un DapZ, nos pompiers sont toujours motivés et nous avons enregistré quatre nouvelles recrues.

Monsieur Raphaël Berthoud a été nommé commandant du SDISPO d'Orbe et environs et nous l'en félicitons. Son remplaçant est M. Pascal Turin de Chavornay. Est nommé au poste de Président du conseil intercommunal : M. Claude Lebet, municipal à Chavornay.

TELETHON

Pour la deuxième année consécutive, cette manifestation s'est déroulée en collaboration avec la société de jeunesse. Une très bonne participation a permis de récolter la somme de frs. 2'264.-.

ROUTES

Une demande de subventions a été déposée au canton pour remplacer la barrière existante, située sur la Route de Rances depuis le Casino. Cette demande n'a malheureusement pas abouti.

A la Rue du Manoir, la pose du revêtement définitif a finalisé les travaux débutés en 2012.

FORETS

La commune a vendu 56 stères de bois de feu.

Nous avons effectué une coupe de 206 m³ au-dessus de Champ-Thélin et nous avons gardé une partie de ce bois pour en faire du bois de feu (environ 100 stères de foyard).

ECOLES

Notre bâtiment scolaire regroupe quatre classes : 2 classes de 1-2P (enfantine), une classe de 3P (1ère primaire) et une classe de 4P (2ème primaire).

35 enfants de notre commune fréquentent le primaire et 36 enfants le secondaire.

Le groupement BCO (Baulmes, Chavornay, Orbe) compte 1269 élèves primaires et 1032 élèves secondaires au 31.12.2013.

La LEO (loi sur l'enseignement obligatoire) est entrée en vigueur le 1er août 2013. De ce fait, Madame Anne-Catherine Lyon a ratifié, fin 2013, la possibilité de modifier le découpage de l'ASIBCO soit: conserver un établissement primaire et secondaire sur Orbe pour les communes environnantes et créer un établissement primaire et secondaire sur Chavornay avec rattachement des communes de Belmont, Suchy et Ependes.

Baulmes et Vuiteboeuf seront rattachées à Ste-Croix et Champvent à Yverdon.

Cette proposition est intervenue suite à l'impossibilité pour les communes membres de l'ASIBCO de financer la construction des locaux nécessaires au regroupement du secondaire sur un site unique à Orbe.

Notre commune a engagé, pour la première fois, deux patrouilleuses afin de surveiller et d'aider les jeunes enfants à traverser la route pour prendre le bus.

AJOVAL

14 enfants de Valeyres-sous-Rances bénéficient d'un accueil en garderie et 24 enfants sont gardés en accueil familial. 11 familles sont en attente d'une place dans une des structures de l'AJOVAL.

Notre commune compte deux accueillantes familiales.

EAU POTABLE – SIAERV

Nous avons fêté cet automne le 20^{ème} anniversaire du SIAERV et de ses infrastructures en organisant une journée portes ouvertes avec visites guidées.

Monsieur Olivier Crausaz, municipal à Rances, a succédé à M. Alcide Pisler au sein du comité du SIAERV.

Malgré le changement de la conduite d'eau potable à la rue du Manoir, une consommation d'eau trop importante persiste et nous laisse penser que d'autres fuites sur le réseau sont à craindre. Des investigations ont débuté afin de les localiser précisément.

EAUX USEES – AIVM

Dans le cadre de l'AIVM, il y a toujours beaucoup trop d'eaux claires mal dirigées, augmentant ainsi le volume des eaux usées et provoquant des débordements à la STAP en cas de fortes pluies. Une étude doit être menée afin de remédier à ce problème.

ENERGIE ET DEVELOPPEMENT DURABLE

La Municipalité, dans chacune de ses décisions, a gardé à l'esprit l'engagement moral qu'elle a pris au travers de son concept énergétique. Elle a privilégié, dans la mesure du possible, les achats répondant aux meilleurs labels écologiques ainsi que les entreprises de proximité.

La commune a accordé deux subventions d'un montant de Frs. 130.- aux propriétaires qui ont fait diagnostiquer leur bâtiment par thermographie.

Dans le courant du mois de février, le second bulletin d'information concernant les possibilités de subventions en matière d'améliorations visant à économiser ou produire de l'énergie a été envoyé à tous les propriétaires de la commune.

FUSION DE COMMUNES

Suite à l'initiation d'un processus de fusion par des communes voisines, la Municipalité a jugé utile de procéder à un sondage afin de connaître l'opinion des habitants de la commune quant à une éventuelle participation. Le résultat a démontré une opposition de plus de 65% des citoyens à une intégration à un processus de fusion, pour une participation de 46%.

Adopté en séance de Municipalité, le 24 juin 2014.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE DE VALEYRES-SOUS-RANCES

La vice-syndique



N. Piguet



La secrétaire



F. Turin